

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle  
et numérique

---

## **Arrêté du 19 juillet 2023 relatif à la composition du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies**

NOR : ECOG2319997A

### **Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,**

Vu le décret n° 2009-64 du 16 janvier 2009 modifié relatif au Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, et notamment son article 3 ;

Vu l'arrêté du 1er septembre 2020 du ministre de l'économie, des finances et de la relance relatif à la composition du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies ;

Sur proposition du vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies,

### **Arrête :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Sont renouvelés en qualité de membres associés du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 :

- M. Emmanuel CAQUOT, ingénieur général des mines honoraire,
- M. Alain DORISON, ingénieur général des mines honoraire,
- Mme Claude NAHON, membre de l'Académie des technologies,
- M. Jean-François SORRO, ingénieur général des mines honoraire.

## **Article 2**

Sont nommés en qualité de membres associés du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 :

- M. Francis JUTAND, ancien enseignant-chercheur,
- M. François SOULMAGNON, ingénieur général des mines honoraire.

## **Article 3**

Le vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 19 juillet 2023.

Le ministre de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle et numérique,

Bruno LE MAIRE